

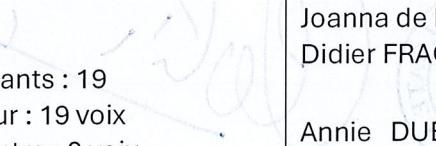


République Française – Département du Calvados

MAIRIE DE HOULGATE

10, Boulevard des Belges • 14510 Houlgate

Tél. 02 31 28 14 00 • Mail : mairie@houlgate.fr

<b>D 25-53</b>  <b>DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DE JEUX DU CASINO DE HOULGATE PAR LA SECH (Société d'Exploitation du Casino de Houlgate) POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2025 AU 28 FÉVRIER 2026.</b>    Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix	L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux juillet à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.  <u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE, Dominique FROT, Adjoints au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Catherine POULAIN, Christian MASSON, Patrick BARBA, Sylvia FLEURY, Fabien DUPONT, Céline VOISIN, Patrick BLOSSE et Antoine ARIF, Conseillers municipaux.  <u>Absents excusés :</u> Élisabeth LEGRAND : pouvoir donné à Annie DUBOS Nathalie MAHIER : pouvoir donné à Céline VOISIN Joanna de KERGORLAY : pouvoir donné à Alain BERTAUD Didier FRAGASSI : pouvoir donné à Olivier COLIN  Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIERE, en qualité de secrétaire auxiliaire.
---	---

Olivier HOMOLLE rappelle à l'assemblée que, suite à la délibération n° D25-42 du 26 juin 2025, l'actuelle délégation de service public pour l'exploitation du casino qui devait se terminer le 30 novembre 2025 a été prolongée jusqu'au 28 février 2026 par avenant signé le 8 juillet dernier.

Olivier HOMOLLE informe que, conformément à l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos et notamment son article 7 - 1<sup>er</sup> alinéa, modifié par arrêté du 24 octobre 2024, le conseil municipal doit émettre un avis sur la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux formulée par le délégué exploitant du Casino de Houlgate.

La société d'exploitation du casino de HOULGATE a donc sollicité, par courrier en date du 11 juillet 2025, le renouvellement de son autorisation de jeux pour cette même durée, sans modification du cahier des charges établi dans le cadre de la délégation de service public, pour :

- **Le jeu de la boule 2000**
  - 3 tables (3 demandées et 2 installées) : mise minimum de 1 €
  - Horaires d'ouverture envisagés : tous les jours de 14 h 00 à 05 h 00
- **Les machines à sous**
  - 100 appareils (100 demandés et 75 installés)
  - Horaires d'ouverture envisagés : tous les jours de 08 h 00 à 05 h 00

- **Les jeux électroniques**

**La roulette anglaise électronique**

- 8 postes demandés et installés : mise minimum de 0.50 €
- Horaires d'ouverture envisagés : tous les jours de 08 h 00 à 05 h 00

**Le Black Jack Electronique**

- 7 postes demandés et installés : mise minimum de 2 €
- Horaires d'ouverture envisagés : tous les jours de 08 h 00 à 05 h 00

Après avoir pris connaissance de la demande, et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- Emettent un avis FAVORABLE à la demande de renouvellement de l'autorisation de jeux formulée par le casinotier - SECH pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2025 au 28 février 2026 ;
- Autorisent Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et à effectuer toute démarche utile pour la transmission de cet avis.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Olivier COLIN". A blue line extends from the end of the signature towards the right edge of the page.

Olivier COLIN,  
Maire.